



Stationnement : Anne Hidalgo lance des parking-relais aux portes de Paris

Lundi 19 novembre à 14h45, Parking Bercy-Seine (12e)

Anne Hidalgo présentera lundi le dispositif de places relais aux portes de Paris, qui sera accessible aux automobilistes à partir du 1er décembre. Porté par la Ville de Paris et les opérateurs de parkings, il facilitera les déplacements des Franciliens tout en réduisant le trafic routier dans la capitale.

Depuis l'élection d'Anne Hidalgo en 2014, le trafic automobile dans Paris a été réduit de 16%, ce qui a permis d'améliorer la qualité de l'air et le cadre de vie des Parisiens et des Franciliens.

Afin d'amplifier cette dynamique, la Maire de Paris a décidé de développer des parkings-relais gardiennés aux portes de la capitale, dédiés aux Franciliens qui ont besoin d'utiliser leur voiture pour venir travailler à Paris.

Ce dispositif incitatif, qui a déjà fait ses preuves dans d'autres villes de France, consiste à déposer son véhicule à l'entrée de la capitale, pour ensuite achever son trajet en transports en commun, l'usage du métro intramuros étant souvent plus rapide que l'usage de la voiture.

Ces places relais seront accessibles à partir du 1er décembre, grâce à un abonnement mensuel de 75 euros, soit l'équivalent du prix actuel de deux jours de stationnement dans un parking souterrain.

Anne Hidalgo présentera lundi à la presse le nombre de places relais et leur emplacement, aux côtés des opérateurs de parkings. Elle ouvrira à cette occasion la procédure d'abonnement.

Date et lieu :

Lundi 19 novembre à 14h45, Parking Bercy-Seine, 208 Quai de Bercy (12e)

Un plan d'accès vous sera adressé avec la confirmation de votre accréditation

Contact presse : Marion Fonteny / presse@paris.fr / 01 42 76 49 61